Décision n° EI-2026-2**5** portant sur l'accréditation de la formation professionnelle de premier cycle (licence) « Social Work », European Christian Academy, Jūrmala, Lettonie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV2_ECA.

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 30 septembre 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la formation professionnelle de premier cycle (licence) « Social Work » délivrée par European Christian Academy, Jūrmala, Lettonie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

Critère 1 : la politique et la caractérisation de la formation

Le programme affiche d'excellents résultats en ce qui concerne le domaine 1. Ce programme de premier cycle à orientation professionnelle permet aux étudiants d'acquérir avec succès les connaissances, les aptitudes et les compétences requises pour l'exercice de la profession, grâce à une combinaison bien équilibrée de cours théoriques et de stages sur le terrain. Il entretient des liens étroits avec l'environnement socio-économique et répond efficacement aux besoins du secteur de l'aide sociale en Lettonie en offrant un parcours de progression aux professionnels qualifiés souhaitant obtenir le titre de travailleur social. Il initie également les étudiants aux méthodologies de recherche. Le jury estime néanmoins que l'Académie pourrait renforcer davantage la visibilité externe du programme en mettant plus explicitement en avant son identité distinctive. À première vue, le programme peut sembler recouper largement le programme de licence en travail social caritatif, alors qu'il remplit en réalité une mission différente, notamment par l'accent mis sur l'administration du travail social et l'évolution professionnelle des praticiens déjà diplômés. Une présentation plus claire de ces caractéristiques distinctives renforcerait le positionnement du programme et rendrait sa valeur ajoutée plus immédiatement perceptible pour les parties prenantes externes. En outre, le comité d'experts encourage la mise en place de cours d'anglais optionnels pour tous les étudiants, et pas seulement pour ceux qui effectuent un séjour à l'étranger.

Critère 2 : l'organisation pédagogique de la formation

Le programme d'études en travail social offre un excellent cadre pédagogique qui prépare efficacement les étudiants à la profession de travailleur social grâce à une combinaison cohérente de contenus académiques rigoureux, d'un apprentissage axé sur la pratique et d'aménagements d'études flexibles. Le programme d'études est aligné sur les attentes de la profession et permet aux étudiants d'acquérir progressivement les connaissances, l'expérience pratique et les compétences transversales requises dans des contextes professionnels de plus en plus complexes. La forte intégration de l'expérience de terrain, de l'apprentissage interdisciplinaire et de la pratique fondée sur des données probantes, associée à un large éventail de méthodes pédagogiques, crée une expérience d'apprentissage cohérente et étroitement liée aux réalités du travail social. L'internationalisation enrichit encore davantage le programme en exposant les étudiants à des perspectives européennes et à des opportunités d'apprentissage interculturel. Le jury d'experts apprécie tout particulièrement l'approche pédagogique centrée sur l'étudiant et l'amélioration continue des pratiques pédagogiques.

Critère 3 : le parcours des étudiants de la formation

Le programme affiche d'excellents résultats en matière de parcours des étudiants. Ses liens étroits avec le milieu professionnel, le fort taux d'insertion professionnelle, la coopération étroite avec les employeurs et un accompagnement académique soutenu offrent aux étudiants des conditions favorables à la réussite universitaire et à l'insertion professionnelle. Le programme bénéficie d'une réputation bien établie au sein de la communauté lettone du travail social et attire des étudiants motivés, souvent déjà engagés dans la vie professionnelle. Les relations étroites entretenues avec les diplômés renforcent encore l'attractivité du programme et contribuent à l'amélioration continue de l'enseignement et de la pratique professionnelle.

L'Académie est encouragée à formaliser et à structurer davantage son réseau d'anciens élèves afin de renforcer le suivi des diplômés, le réseautage professionnel et la collecte systématique de retours d'expérience en vue de l'amélioration du programme.

Critère 4 : le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le programme fait preuve d'un excellent niveau de performance dans le domaine 4. Sa gouvernance est transparente et participative, soutenue par un système d'assurance qualité abouti qui est efficacement intégré au fonctionnement quotidien de l'Académie, sans se limiter aux procédures d'accréditation formelles existantes. L'un des atouts particulièrement remarquables réside dans la culture organisationnelle collégiale de l'Académie, caractérisée par un personnel très engagé, une collaboration étroite et une implication active des étudiants et des acteurs professionnels dans l'élaboration du programme. Les processus d'assurance qualité traduisent manifestement les retours d'expérience en améliorations concrètes du programme d'études, reflétant une véritable culture d'amélioration continue. Le jury d'experts encourage néanmoins l'Académie à continuer de prêter attention à la charge de travail et au bien-être du personnel, tout en formalisant davantage la planification de la relève et les dispositifs de gouvernance afin de garantir la pérennité à long terme de ce modèle organisationnel performant.

Article 2

La formation professionnelle de premier cycle (licence) « Social Work », délivrée par European Christian Academy, Jūrmala, Lettonie est accréditée pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Renforcer la visibilité externe du programme au niveau institutionnel en élaborant une stratégie de communication plus claire mettant en avant son identité propre, son public cible et sa valeur ajoutée par rapport au programme de licence en travail social caritatif, et en réduisant le recours aux canaux de communication personnels des membres du personnel.
- Continuer à soutenir la pérennité à long terme du modèle organisationnel grâce à une gestion appropriée de la charge de travail, à la planification de la relève et à des processus continus d'amélioration de la qualité.
- Assurer la pérennité à long terme des programmes en planifiant la succession de l'actuelle rectrice, notamment afin de préserver les réseaux qu'elle a établis autour de l'Académie et de ses programmes d'études.
- Formaliser et structurer davantage le réseau des anciens étudiants afin de renforcer le suivi des diplômés, le réseautage professionnel et la collecte systématique de retours d'expérience pour l'amélioration continue des programmes.
- Introduire des cours facultatifs en anglais au sein du programme d'études afin de renforcer les compétences internationales des étudiants et de faciliter l'interaction avec des clients ne parlant pas le letton.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 30 septembre 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER